

André et Claudine Lepelletier, ses parents ; Nathalie, Sylvie, Raphaël, Edmond, Antoine, Thomas, Etienne et leur conjoint, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; Sean, Deborah ; Ses oncles, tantes, cousins et cousines ; Ses fidèles amis ; Ont la douleur de vous faire part du décès de

ANDRÉ

Survenu le 16 février 2016. Ses obsèques religieuses auront lieu le **lundi 22 février 2016 à quatorze heures trente** en l'église de Sainte-Mère-Eglise suivies de la crémation à Brix. Condoléances sur registre. Une messe d'intention sera célébrée le **dimanche 6 mars 2016 à neuf heures trente** en la même église.

André repose à la maison funéraire des Marais, route Américaine à Carentan. Ni fleurs, ni souvenirs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

André et Claudine Lepelletier, 16, rue Fontaine-du-Mont, 50480 Sainte-Mère-Eglise.

PFP Guillouf
Sainte-Mère-Eglise
Carentan

OCTEVILLE-L'AVENEL RONCEY SAINT-AUBIN- DU-CORMIER

Christophe et Stéphanie, ses petits-enfants ; Julie, Elie, Sacha, ses arrière-petits-enfants ; Jean-Louis, son gendre ; Ses neveux ; Et toute la famille ; Les voisins et amis ; Ont la douleur de vous faire part du décès de

Paul CHAULIEU

A l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le **samedi 20 février 2016 à quatorze heures trente** en l'église d'Octeville-l'Avenel. La famille remercie tous ceux qui prendront part à sa peine. Elle remercie également toutes les personnes qui ont pris soin de lui à la résidence du Docteur-Eliard à Montebourg. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. M. Christophe Lesoimier, 9, La Mottais, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier.

CHERBOURG-OCTEVILLE TOURLAVILLE LISSÉS (91) BEZIERS (34)

Jacques et Jocelyne Druart, Marie-Claire et Bernard Vaisseau, Alain Druart (†), Dominique et Daniel Rambour, ses enfants ; Franck, Sandrine, Christelle, Mickaël, Wilfried, Adeline, ses petits-enfants ; Morgane, Mathieu, Marie, Olivia, Raphaël, Fabio, Ellya, ses arrière-petits-enfants ; Thérèse et Michel Raux, sa nièce et son neveu ; Et toute sa famille ; Ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Élise DRUART

Survenu le 16 février 2016, dans sa 96^e année. La cérémonie religieuse sera célébrée le **samedi 20 février 2016 à dix heures trente** en l'église Notre-Dame-du-Travail des Flamands à Tourlaville. Mme Druart repose à la chambre funéraire de Tourlaville. Condoléances sur registre. Un merci particulier au personnel de la maison de retraite La Quincampoise à Cherbourg-Octeville. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

JAUMAUX-MAZURIER Services Funéraires
Membre du réseau SERENIUM

COSQUEVILLE

Patricia Léonard et Hervé Grelot, Jacky Vastel et Valérie Ingouf, Valérie et Fabrice Planque, ses enfants ; Paul et Céline, Raphaël et Sabrina, Adrien, Théo, Hugo, Léo, ses petits-enfants ; Ses arrière-petits-enfants ; Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ; Ses amis, ses voisins ; Et toute la famille ; Ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henri VASTEL

Survenu le 17 février 2016, à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 19 février 2016 à seize heures** en l'église de Cosqueville. Condoléances sur registre. Henri repose à la chambre mortuaire de l'hôpital Pasteur de Cherbourg. La famille remercie son infirmier, ses auxiliaires de vies ainsi que toutes les personnes qui partageront sa peine. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Dorey-Le Meur
Réseau Le Vœu
Valognes - Quettehou
Fermanville

FERMANVILLE

Yves Rimbert, son époux ; Claude et Luc Sibouni, Thierry et Sylvie Rimbert, ses enfants ; Géraldine, Emma, Camille, Nathalie, Guillaume, Kévin, Nicolas, Rémi, ses petits-enfants ; Louis et Colette Omond, France et Jim Landri, Béatrice Omond, Martine Omond, ses frère et sœurs, ses belles-sœurs et beau-frère ; Claude et Jacqueline Hodan, son oncle, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ; Toute la famille et ses amis ; Vous font part du décès de

Madame Jacqueline RIMBERT née OMOND

Survenu le 16 février 2016, à l'âge de 79 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 19 février 2016 à quatorze heures trente** en l'église de Fermanville, suivie d'un dernier hommage au crématorium du Cotentin de Brix à **dix-sept heures**. Jacqueline repose à la chambre funéraire de Tourlaville, 98, avenue de Verdun où un registre à signature recevra vos messages de sympathie et d'amitié. Pas de plaques. Des dons pour la recherche contre le cancer. 55, Le Tôt-de-Haut, 50840 Fermanville.

JAUMAUX-MAZURIER
Services Funéraires
Membre du réseau
SERENIUM

Agriculture. Relais régional de l'association SOLAAL

Don alimentaire : les agriculteurs s'engagent

Donner vaut mieux que jeter. Faisant le lien entre les agriculteurs souhaitant donner leur production invendue et les associations caritatives, SOLAAL vient de créer un relais solidaire en Normandie.

D'un côté, des agriculteurs ayant sur les bras une partie de leur production invendue. De l'autre, des associations d'aide alimentaire constatant un déficit de produits frais dans les repas qu'elles fournissent.

Pour relier les deux, une association créée à l'échelle nationale qui se dote de relais locaux. Il s'agit de SOLAAL pour Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires. Fondée en 2013, elle a déjà permis de distribuer 5 800 tonnes de dons équivalant à 11,6 millions de repas pour les plus démunis.

Un relais solidaire vient de se créer en Normandie, c'est le 13^e en France. Sa référente, Elsa Petit, est basée à Colombelles, près de Caen dans les locaux de la FRSEA. Son objectif : faciliter le don alimentaire agricole en mettant en relation les agriculteurs et les organismes caritatifs dont la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, etc.

Une dizaine de ces associations ont participé à une première réunion afin d'amorcer un travail en commun avec les donateurs. La création de cette dynamique territoriale concerne pour l'heure le Calvados, la Manche et l'Orne mais devrait prochainement s'étendre à l'ensemble de la



La référente régionale, Elsa Petit, entourée de Marcel Jeanne (Chambre d'agriculture de la Manche), Jean-Michel Hamel (FRSEA) et Michel Salles (Chambre d'agriculture de l'Orne).

nouvelle région.

15 tonnes de légumes

« Même lorsqu'ils sont confrontés à une grave crise, les agriculteurs préfèrent donner que jeter », assure Jean-Michel Hamel, représentant de la FRSEA auprès de SOLAAL. « En quelques semaines, nous avons déjà donné 15 tonnes de légumes, essentiellement en provenance de la Manche. Hors calibre, ces légumes sont invendus mais tout a fait consommables. Ils peuvent aussi provenir de surplus de production ou de palettes commandées puis finalement refusées par les plates-formes de distribution. »

Comme les autres donateurs, les agriculteurs ont droit

à une réduction fiscale pour leur don, à savoir 60 % sur le coût de production, limitée à 5/1 000e du chiffre d'affaires sur une durée de cinq ans.

Les associations caritatives y voient l'opportunité d'apporter les éléments nutritifs de produits frais jusqu'aux insuffisants au sein des repas distribués à leurs bénéficiaires.

Outre les fruits et légumes, l'organisation de dons de

viande, d'œufs et de lait sont en projet. Reste à peaufiner la logistique car les produits frais ne se gardent pas longtemps. Stockage, transport, conditionnement sont autant de défis à relever ensemble, avec les agriculteurs.

Pour contacter Elsa Petit :
02 31 70 88 32. www.solaal.org

JUSTICE

Pêche à la coquille Saint-Jacques. En appel à Nantes

Les armateurs du Yaka désavoués

La cour administrative d'appel de Nantes a donné tort hier à deux marins-pêcheurs du port de Ouistreham, qui contestaient l'arrêté pris en avril 2013 par le préfet de région pour déterminer les zones interdites à la pêche à la coquille Saint-Jacques.

Pascal Simon et son père Joël, les armateurs du Yaka, un chalutier de dix-sept mètres immatriculé au quartier

de Cherbourg, avaient déjà été déboutés en première instance par le tribunal administratif de Caen en juin 2014.

Ils maintenaient néanmoins en appel que la pêche dans la zone concernée, sujette à une contamination des mollusques par une toxine, aurait été possible pour les navires « ayant conclu un contrat avec une entreprise agréée

pour l'éviscération des coquilles » comme la leur.

« Dans les coquilles Saint-Jacques »

Pascal Simon a en effet ouvert sur le port de Ouistreham un laboratoire d'éviscération des coquillages, qui avait fait l'objet d'un agrément ministériel pour pouvoir traiter les coquilles Saint-Jacques pé-

chées dans ces zones contaminées.

Mais « les résultats des analyses [...] ont révélé l'existence, pendant plusieurs semaines précédant les décisions contestées, d'une concentration en acide domoïque supérieure à 4,6 mg/kg dans les noix et le corail des coquilles Saint-Jacques », se borne à consta-

ter la cour administrative d'appel de Nantes dans son arrêt.

« Par suite, le préfet [...] a pu, à bon droit, estimer que la pêche des coquillages [...] était susceptible de mettre en péril la santé humaine et [...] décider en conséquence d'interdire la pêche dans cette zone », concluent les juges nantais.

